

# LE PETIT PUIVERTAIN

N° 241 – 2ème trimestre 2023



## **Edito :**

C'est avec un peu de retard que nous publions le Petit Puivertain, mais le mois d'avril a été particulièrement chargé avec le vote du compte administratif 2022 et la préparation du budget 2023.

## **Le compte administratif 2022 :**

### *Fonctionnement :*

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 750 966 € avec le détail des principaux postes - charges à caractère général : 278610 €, charges du personnel : 372856 €.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 165 852 € (produits des services : 230282 € - impôts et taxes : 524530 €, dotations et participations : 362 032 €).

### *Investissement :*

Les diverses opérations d'investissement s'élèvent à 136 286 € et les recettes d'investissement se chiffrent à 292 443 € provenant des subventions d'aide et de l'affectation du résultat.

En résumé, le solde de 2021 de 1 145 765 € est complété par un excédent 2022 de 291 455 € soit un total de trésorerie de 1 437 220 €.

Les soldes des comptes administratifs de l'eau et de l'assainissement sont également positifs pour 2022 : 205 946 € et 147 919 €.

## **Le budget 2023 :**

Les dépenses d'investissement de 2023 sont toutes budgétées avec l'aide des diverses subventions sollicitées et du solde positif de notre trésorerie :

- Espace mutualisé : 1 000 000 € HT environ dont 720 000 € de subventions sollicitées (projet initial, plus extension de la MJC, bureaux associatif et surcoût lié à l'inflation). Seul le Conseil Régional Occitanie n'a pas répondu présent pour l'instant, ayant différé l'octroi de ses aides. Le permis de construire a été validé et la consultation des entreprises va démarrer.
- Le poste de secours, toilettes : projet à 200 000 € HT dont les travaux devraient commencer à septembre 2023 (subventions Plan Avenir Montagne : 115 087 € -fonds d'Etat)

La vente du camping est en cours pour une valeur de 200 000 € et les futurs acquéreurs ont accepté nos conditions. Ces recettes seront reportées sur la deuxième tranche de travaux de la zone du Lac (2024-2026) avec l'aménagement de la plage et de la zone événementielle. Nous préparons les

dossiers de subventions pour la rentrée 2023. Nous souhaiterions réaliser ces investissements avant la fin du mandat (2026). L'aire de jeux du lac de Fontclaire n'est plus conforme et nécessite sa fermeture avant réfection. Elle est dangereuse pour nos enfants.

L'aménagement du centre du village (bancs et panneaux de signalisation) devra faire toutefois l'objet d'une réflexion globale pour uniformiser les divers équipements.

L'eau potable et l'assainissement vont également faire l'objet d'investissements, relevant pour certains d'obligations légales.

**Eau potable :**

- Recherches de fuites : La commune de Puivert a été identifiée sur le plan national dans les principales communes défaillantes et nous devrions être aidés pour améliorer le rendement ;
- Recherches de chlorure de vinyle dans les conduites PVC : le diagnostic a été réalisé et des prélèvements par un laboratoire vont être réalisés ;
- Périmètre obligatoire de sécurité des sources : sur 8 sites, seul deux sont conformes. Avec l'aide de l'ATD 11, nous commençons ces procédures ;
- Source des Tougnets : depuis l'été 2022, des ravitaillements citernes sont nécessaires. Nous réfléchissons avec la commune de Saint-Jean-de-Paracol à un branchement du réseau du hameau vers Saint-Jean ;
- L'adduction des sources de Roches Blanches devront faire l'objet de travaux de rénovation très rapidement.

L'assainissement : nous allons réaliser une mise à jour du schéma directeur qui est obligatoire. Il devrait permettre de diminuer prochainement la présence d'eaux parasites dans le réseau.

Je tenais à remercier tout particulièrement l'équipe municipale et nos agents territoriaux pour leur investissement dans le développement de notre belle commune.

### **Vie de la commune :**

***Mariage :*** Julie MUNIER et Gautier BOUDAT, le 6 mai 2023

***Décès : (dont certains n'avaient pas été mentionnés sur le PP précédent)***

SABATIER André 14.10.2022

PEYRE Louise 20.09.1922

ACHER Fernande 28 04 2022

PLANTIE veuve FERRIER Odette 15.04.2022

DESPLANQUE épouse PEILLE Colette, le 18 mars 2023

SCOFFIER épouse VILLENA Jeanine, le 17 mars 2023

### **Nouveau site internet :**

Le nouveau site internet est opérationnel depuis quelques jours :

<https://www.puivert.fr/index.php>

Il a été réalisé par Toile Design de Lavelanet et a été renseigné avec l'aide précieuse d'Amélie FAURE. Toutes les informations nécessaires et les actualités sont maintenant en ligne.



## L'adressage à Puivert :

Les noms de rues de la commune de Puivert sont bien enregistrés dans la base adresse nationale qui fait référence en la matière.

Vous pouvez vérifier sur le site suivant.

The screenshot shows the 'adresse.data.gouv.fr' website interface. The search bar at the top left contains '20 avenue de Ségur, Paris'. Below it, the location 'Campserdou' is displayed, followed by 'Puivert - 11303' and 'Occitanie - Aude (11)'. A search for '1' in the 'Numéros de la voie' section shows a result '1'. The main map area displays a street layout with various buildings and their addresses, such as 1357, 2337, 2338, 2363, 2361, 1365, 1377, 2341, 2369, 2289, 2247, 1362, 1363, 2368, 2371, 2360, 1371, 1370, 1368, 1367, 2378, 1377, 2380, 2375, 116, 2376, 2381, 2377, 115, 2381, 2377, 115, 117, 118, 110, 117, 110, 294, 74, 110, 111, 328, 115, 370, 2377, 115, 8. A 'Certification' dropdown menu is visible above the map. At the bottom left, there is a button labeled 'Contribuer à la Base Adresse Nationale'.

## Assemblée Générale de l' A.C.C.A. de Puivert :

L'assemblée Générale 2023 de l'ACCA de Puivert se tiendra au rez-de-chaussée de la Mairie, le Dimanche 21 mai 2023 à 09h30. L'annonce de cette AG a été validée et signée par monsieur le Maire, le jeudi 27 avril 2023.

Son affichage public au fronton de la Mairie tient lieu de convocation officielle à tous les membres de l'ACCA. L'information est doublée par son édition dans notre revue locale, le «Petit Puivertain ».

Au cours de cette Assemblée Générale, la totalité des membres postulants au bureau de l'ACCA se présentera au suffrage.

#### Rappels :

Seuls les membres à jour de leur cotisation, ainsi que les propriétaires non chasseurs ayant fait leur demande auprès du Président (avant le 1<sup>er</sup> avril 2023), pourront assister à l'assemblée générale.

Questions particulières au Conseil à envoyer minimum cinq jours ouvrés avant l'AG au siège social de l'ACCA ou au domicile du Président.

Le Président de l'ACCA de Puivert

#### **Animation musée du Quercorb :**

- Musée ouvert du mercredi au dimanche : 10h -13h / 14h – 18h
- 18, 19, 20, 21 mai : ARTISTES A SUIVRE  
Le musée accueille les artistes Bernard GOUT et Claudine PICARD.  
Visites commentées, contes et chants avec Rachel :  
Jeudi à 19h30 : Des flammes du forgeron au feu mystique des troubadours  
Vendredi à 18h : Douceurs d'amour courtois  
Samedi à 18h : L'alchimie de l'amour au féminin  
Dimanche à 11h : Mythes et légendes en Occitanie  
Tarif visite : adulte : 5 € - enfant : 2 €.  
Durée : 1h  
RDV à l'accueil du musée.
- CONCERT GRATUIT samedi 03 juin à 21h : Chants de troubadours, chants séfarades avec Rachel Salter et Fady Zakar
- ANIMATION « Sur les traces des troubadours » à 15h (départ du château de Puivert)  
Partez à la découverte d'une visite inédite du château de Puivert et du musée du Quercorb avec Rachel qui allie histoire, architecture, chants de troubadours et musique au son de la tanpura.  
NOUVEAUTE : Tous les dimanches, l'animation « sur les traces des troubadours » est adaptée aux familles. Sous la forme de contes et de chants, Rachel propose un parcours insolite du château et du musée autour des mythes et légendes en Occitanie.  
Juin : Mercredis : 7, 14, 21, 28  
Dimanches : 4, 11, 18

#### **Fête de la Pentecôte :**

Un repas est organisé sous la halle, le lundi 29 mai 2023. Les réservations se font auprès de Maryse BENNES 067861 9773 et de Richard VERGANZONES 0611414709.

Programme : messe à la chapelle, défilé, dépôt de gerbe au monument aux Morts, apéritif et repas sous la halle avec animation.

#### **Marchés nocturnes et feu d'artifices :**

Le feu d'artifice se déroulera le mercredi 19 juillet 2023 vers 22 heures 30

Les marches nocturnes sont programmés les mercredis 5,13,19,26 juillet et 2, 9,16,23 ,30 août 2023.